



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COMMANDEMENT DE LA  
ZONE MARITIME ANTILLES

Etat-major interarmées

Fort-de-France, le mardi 13 septembre 2016.  
N°19 FAA/EMIA/CENTOPS/J3MER/NP

Le contre-amiral Olivier Coupry  
Commandant de la zone maritime Antilles

à

*Destinataires « in fine »*

OBJET : Avis aux navigateurs

Annuler l'avis aux navigateurs suivant :

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 011/14

MARTINIQUE – CAP TRANQUILLE – COMMUNE DE BELLEFONTAINE

Signalons la suppression de l'avis aux navigateurs 011/14.  
L'étude des cétacés est terminée.  
Le dispositif d'enregistrement sous-marin a été retiré.

Le contre-amiral Olivier Coupry  
Commandant de la zone maritime Antilles  
Par délégation,  
Le capitaine de corvette Didier Masson  
Chef du bureau Emploi Mer.

DESTINATAIRES :

- SHOM ;
- DM FDF ;
- DM PTP ;
- CROSSAG ;
- DOUANES FDF ;
- PHARBAL FDF ;
- PHARBAL PAP ;
- PILOTAGE FDF ;
- PILOTAGE PTP ;
- CZM GUYANE ;
- PORT FDF ;
- PORT PTP ;
- COMGEND FDF ;
- COMGEND PTP ;
- FS VENTOSE ;
- FS GERMINAL ;
- BATRAL DUMONT D'URVILLE ;
- PCG VIOLETTE ;
- RPC MAITO ;
- PB LA CAPRICIEUSE ;
- PB LA GRACIEUSE ;
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM).

COPIES :

- EMIA Cellule Mer ;
- DIVISION AEM ;
- Archives.